

Dynamiques, enjeux et perspectives des conflits liés aux ressources naturelles face aux déplacements de populations dans la région de Diffa

Abdou Rhamane Ahmet, Doctorant
Kabirou Hassane Askou, Masterant
Harouna Mounkaila, Professeur Titulaire
Aïssétou Drame Yaye, Professeure Titulaire
Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger

[Doi:10.19044/esj.2026.v22n20p196](https://doi.org/10.19044/esj.2026.v22n20p196)

Submitted: 26 April 2026

Accepted: 30 June 2026

Published: 31 July 2026

Copyright 2026 Author(s)

Under Creative Commons CC-BY 4.0

OPEN ACCESS

Cite As:

Ahmet, A.R., Hassane Askou, K., Mounkaila, H., & Drame Yaye, A. (2026). *Dynamiques, enjeux et perspectives des conflits liés aux ressources naturelles face aux déplacements de populations dans la région de Diffa*. European Scientific Journal, ESJ, 22 (20), 196.

<https://doi.org/10.19044/esj.2026.v22n20p196>

Résumé

La région de Diffa, au Niger, a été profondément touchée par l'insurrection de Boko Haram, entraînant d'importants mouvements de population vers des communes comme Diffa et Maïné Soroa. Dans un contexte de rareté des ressources naturelles, ces déplacements ont intensifié la pression sur les terres et l'eau, exacerbant les tensions entre usagers.

Cette étude analyse les liens entre les conflits liés aux ressources naturelles et les dynamiques de déplacement à l'aide d'une méthodologie mixte combinant des enquêtes quantitatives et des approches qualitatives. Les résultats montrent que les conflits résultent d'une interaction complexe entre l'insécurité persistante, la dégradation de l'environnement et la pression démographique.

Les tensions les plus fréquentes concernent l'accès à la terre, notamment entre agriculteurs et éleveurs, ainsi qu'entre les communautés d'accueil et les populations déplacées. Pour renforcer leur résilience, les déplacés développent des stratégies de diversification économique, qui exercent toutefois une pression supplémentaire sur les ressources locales. La gestion des conflits repose principalement sur des mécanismes coutumiers et

religieux, tandis que l'intervention des institutions étatiques demeure limitée et souvent perçue comme inaccessible.

Les déplacements de populations amplifient significativement les conflits liés aux ressources naturelles. Il apparaît nécessaire de renforcer une gouvernance hybride et inclusive, articulant la légitimité coutumière et la reconnaissance légale, et améliorer l'accès des déplacés aux mécanismes de résolution des litiges, à l'emploi et aux alternatives énergétiques. Des recherches complémentaires permettront d'analyser l'interaction entre les changements climatiques, les dynamiques sécuritaires et les conflits liés aux ressources naturelles, afin d'adapter les mécanismes de gouvernance aux chocs futurs.

Mots-clés : Région de Diffa, insécurité, conflits, déplacement, ressources naturelles

Dynamics, Challenges, and Prospects of Natural Resource-Related Conflicts in the Context of Population Displacement in the Diffa Region (Niger)

Abdou Rhamane Ahmet, PhD Candidate

Kabirou Hassane Askou, Master's student

Harouna Mounkaila, Full Professor

Aïssétou Drame Yaye, Full Professor

Abdou Moumouni University, Niamey, Niger

Abstract

The Diffa region in Niger has been deeply affected by the Boko Haram insurgency, leading to significant population displacement into municipalities such as Diffa and Maïné Soroa. In a context already characterized by scarce natural resources, these movements have intensified pressure on land and water, exacerbating tensions among users.

This study analyses the links between conflicts over natural resources and displacement dynamics using a mixed-methods methodology that combines quantitative surveys and qualitative approaches. Findings show that conflicts stem from a complex interplay of persistent insecurity, environmental degradation, and demographic pressure increased by forced displacement.

The most frequent tensions concern access to land, particularly between farmers and herders and between host communities and displaced populations. To strengthen their resilience, displaced people develop

economic diversification strategies that nevertheless add pressure on local resources. Conflict management relies mainly on customary and religious mechanisms, while state institution intervention remains limited and is often perceived as inaccessible.

Population displacement significantly exacerbates conflicts over natural resources. It appears necessary to strengthen a hybrid and inclusive governance framework that combines customary legitimacy with legal recognition, while enhancing displaced populations' access to conflict resolution mechanisms, employment opportunities, and alternative energy sources. Further research will help analyze the interaction between climate change, security dynamics, and resource conflicts to adapt governance mechanisms to future shocks.

Keywords: Diffa Region, insecurity, conflicts, displacement, natural resources

Introduction

De Boko Haram à la guerre en Centrafrique, les insécurités constituent un facteur majeur de recomposition des sociétés dans le bassin du lac Tchad (Emmanuel et al., 2020). La région de Diffa, située à l'extrême sud-est du Niger, est une zone stratégique du bassin du lac Tchad, caractérisée par un climat sahélien semi-aride, une forte dépendance des populations aux ressources naturelles et une économie largement fondée sur l'agriculture, l'élevage et la pêche. Depuis 2015, la région est confrontée à une crise multidimensionnelle résultant à la fois de l'insécurité liée aux attaques du groupe armé Boko Haram, de la dégradation des conditions environnementales due au changement climatique, et de la pression démographique engendrée par les déplacements forcés de populations. Selon les derniers chiffres du recensement du 30 avril 2024 par OCHA (2024), la région de Diffa compte 342 686 personnes en situation de déplacement forcé, soit une augmentation de 8 % par rapport à la même période de 2023. Les communes de Diffa et Maïné Soroa totalisent à elles seules plus de 117 000 déplacés, soit environ 35% du nombre total de personnes en situation de déplacement dans la région de Diffa, la principale cause de ces déplacements demeurant l'insécurité.

La pression démographique engendrée par les déplacements forcés de populations exacerbe la compétition pour l'accès aux ressources naturelles déjà limitées. Cette compétition se traduit par des tensions récurrentes susceptibles de fragiliser la stabilité locale. Dans ce contexte marqué par l'insécurité, le changement climatique et la pauvreté structurelle, les tensions liées à l'accès aux ressources naturelles se multiplient entre les communautés hôtes, les personnes déplacées et les autres acteurs locaux. Ces tensions,

lorsqu'elles ne sont pas gérées efficacement, peuvent dégénérer en conflits ouverts, compromettant la cohésion sociale et freinant les efforts de développement et de paix dans la région.

Pourtant, malgré l'ampleur du phénomène, peu d'études approfondies ont analysé de manière intégrée la relation entre les conflits liés aux ressources naturelles et les déplacements de population à Diffa.

La présente étude est menée afin de disposer d'une meilleure compréhension des conflits liés aux ressources naturelles dans un contexte d'insécurité marqué par les déplacements de population, et d'identifier des pistes de solution en vue d'une gestion concertée et durable des ressources.

L'objectif général de ce travail est de comprendre l'interconnexion entre les conflits liés aux ressources naturelles et les déplacements de population dans la région de Diffa, dans un contexte de guerre complexe impliquant des groupes armés.

Il s'agit de trouver des réponses aux questions de recherche suivantes :

- Comment les déplacements de populations affectent-ils les conflits liés à l'exploitation des RN ?
- Les mécanismes de résolution des conflits existants dans la région de Diffa sont-ils efficaces et adaptés à la gestion des conflits liés à l'exploitation et à la gestion des ressources naturelles ?

Les réponses à ces questions feront l'objet de vérification de trois (3) hypothèses dont :

1. Les déplacements de populations ont aggravé les conflits liés aux ressources naturelles ;
2. Les conflits sur la gestion des ressources naturelles dans la région de Diffa sont principalement causés par la compétition pour l'accès aux terres et à l'eau ;
3. Les mécanismes de résolution des conflits liés aux ressources naturelles en vigueur dans la région de Diffa sont insuffisants et doivent être renforcés.

Les informations collectées contribueront (i) à la compréhension de la dynamique des conflits dans une zone affectée par des déplacements de population et (ii) à la définition de méthodes de gestion plus efficaces et mieux adaptées de ces conflits.

Méthodes

Présentation de la région de Diffa

Les communes de Diffa et de Maïné-Soroa ont été choisies parce qu'elles hébergent environ 35 % des personnes déplacées de la région de Diffa et en raison de leur relative accessibilité pour mener des enquêtes. Les sites de Guidan Kadji et de Marma-Kiméri, situés à proximité de la frontière nigériane, ont été retenus pour leur forte exposition aux dynamiques conflictuelles et

pour leur rôle d'accueil des populations déplacées. La comparaison permet d'illustrer deux configurations distinctes de la crise : l'une centrée sur la pression agricole et foncière, l'autre sur la cohabitation entre hôtes et déplacés. La région de Diffa, localisée au sud-est du Niger, est comprise entre 10° 30' et 15° 35' de longitude est et 13° 04' et 18° 00' de latitude nord (CRD, 2015). Elle est limitée à l'est par la République du Tchad, à l'ouest par la région de Zinder, au nord par la région d'Agadez et au sud par la République fédérale du Nigéria (CRD, 2015). La région de Diffa compte douze communes, dont trois urbaines (Maïné Soroa, N'Guigmi et Diffa) et neuf rurales, à savoir : Goudoumaria, N'guelbeyli, Foulatari, Chétimari, Gueskéro, Toumour, Bosso, Kablewa et N'Gourti (INS, 2016). Elle couvre une superficie de 156 906 km², soit 12,4% du territoire national. Son relief présente un vaste plateau, constitué des ergs du Manga et du Tintouma, dominé par les rares massifs granitiques d'Agadem, de Termit et de Djadjiri. Ce plateau évolue vers le bassin du lac Tchad au sud, où s'étend la plaine de la rivière Komadougou Yobé, frontière naturelle avec le Nigéria. La région de Diffa présente un relief composé de plaines dunaires et de plateaux, caractérisés par des formations lacustres et alluviales dans la partie sud de la région, et par des formations éoliennes dans le nord. Ainsi, la majorité de la population est concentrée dans le sud de la région. (Laouali et al., 2018). D'un point de vue climatique, la région se situe dans la zone saharienne (3/4 du département de N'Guigmi) et dans la zone nord-sahélienne (la partie méridionale). La région de Diffa renferme d'importantes ressources en eau souterraine localisées dans trois principales entités hydrogéologiques (INS, 2016).

- La nappe phréatique du Manga, ou nappe du Quaternaire, d'une superficie estimée à 150 000 km², a une profondeur moyenne comprise entre 0 et 50 m, avec des débits spécifiques variant de 1 à 3 m³/h/m de rabattement, pour une valeur moyenne de 4,1 m³/h/m.
- La nappe du Pliocène est artésienne, localement jaillissante et d'une grande extension dans la région. La limite occidentale passe à l'est de Goudoumaria. À l'est, elle semble se prolonger jusqu'aux pays bas tchadiens. Au sud, elle se poursuit jusqu'à la ligne Maiduguri-Geidam, au Nigéria.
- La nappe artésienne du Pliocène reste profonde et est supposée être fossile. Le débit spécifique varie de 0,3 à 2 m³/m. Le débit des forages artésiens varie de 0,01 à 82 m³/h avec une médiane de 8 m³/h.

Les ressources en eau de surface comprennent la Komadougou Yobé, le lac Tchad et un chapelet de mares. Le lac Tchad couvre une superficie d'environ 2 000 km², dont 2% seulement en territoire nigérien, et ne connaît plus que des incursions sporadiques depuis 1984. Il est principalement alimenté par le fleuve Chari et la rivière El Beïda dans sa partie australe et par la Komadougou dans sa partie septentrionale. Ces trois cours d'eau

contribuent pour près de 90% aux apports en eau, dont seulement 1% pour la Komadougou.

Commune urbaine de Diffa

La commune urbaine de Diffa est située à 1 360 km de Niamey, la capitale du Niger, et s'étend sur un rayon de 20 km de part et d'autre de Diffa ville, chef-lieu de la commune et de la région du même nom. Elle couvre une superficie d'environ 229 km². Elle est bordée à l'est et au nord par la commune rurale de Gueskérou et à l'ouest par la commune rurale de Chétimari. Au sud, elle est limitée par l'État de Bornou (République fédérale du Nigeria), la rivière Komadougou Yobé servant de frontière naturelle sur plus de 20 km (CODN, 2020).

La commune compte 23 villages administratifs rattachés et 6 quartiers, avec une population estimée à 67 882 habitants dont 34 661 hommes (51,06%) et 33 221 femmes (48,94%). Les Kanouris et les Peuls sont les ethnies majoritaires. À ces deux ethnies s'ajoutent des Arabes, des Toubous, des Haoussas, des Touaregs et des Zarma (PDC/CUD, 2014).

Commune urbaine de Maïné Soroa

La commune urbaine de Maïné Soroa est située dans la partie sud-ouest de la région de Diffa, à l'extrême sud-est du pays, sur la route nationale n° 1. Sur le plan spatial, elle correspond au canton de Maïné Soroa. Elle compte 300 villages et tribus regroupés au sein de neuf (9) secteurs et de deux groupements peulh (Ambouram Ali et Mellari). Sur le plan territorial, elle fait frontière :

- à l'est avec la Commune Rurale de Chétimari ;
- au nord avec la Commune Rurale de Fouladari ;
- à l'ouest avec celle de Goudoumaria ;
- au sud, avec la République fédérale du Nigeria (états de Yobé et de Borno), sur plus de 30 km, matérialisée par la rivière Komadougou Yobé.

La superficie de la commune de Maïné Soroa est de 2892 km², soit 17,71% de la superficie du département et 4,63% de la superficie totale de la Région de Diffa (PDC Maïné Soroa, 2019).

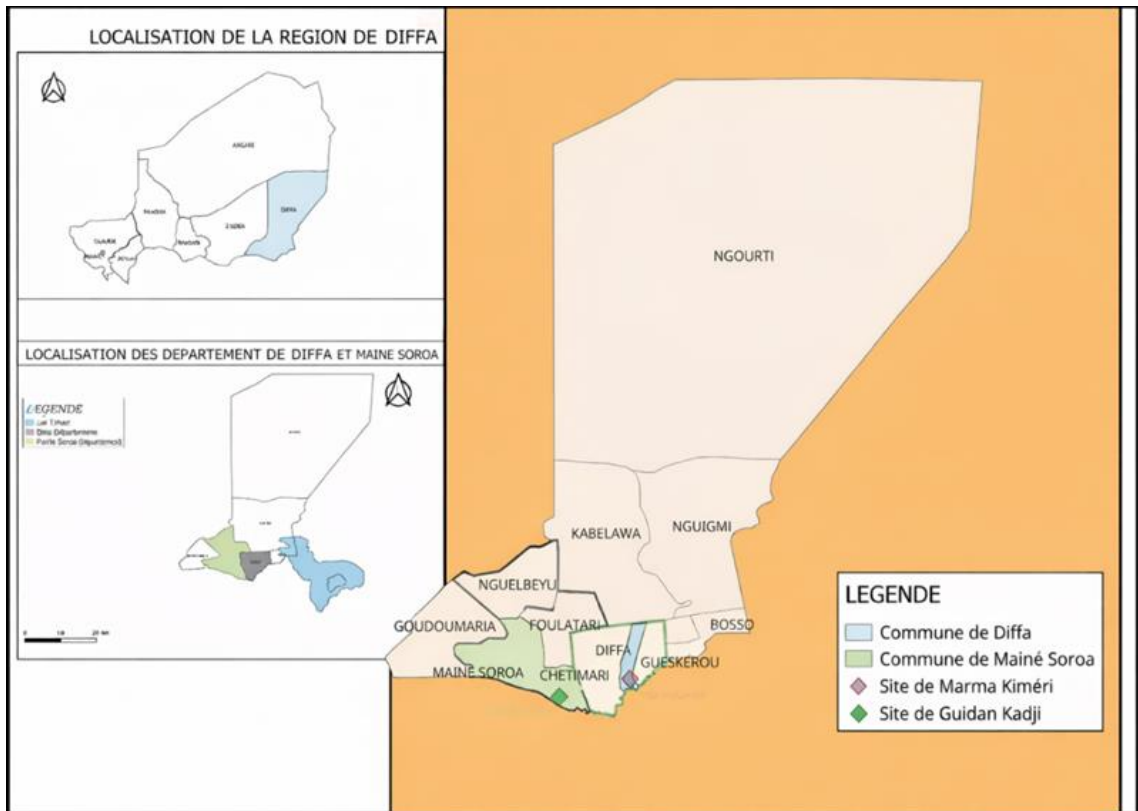


Figure 1 : Localisation des communes Urbaines de Diffa et Maïné Soroa dans la région de Diffa

Échantillonnage

Ménages au sein des populations déplacées et hôtes des sites de Guidan Kadji et Marma-Kiméri:

À ce niveau, le ménage a été considéré comme unité d'enquête et les chefs de ménage ont ainsi été interrogés. Les personnes enquêtées individuellement l'ont été en ayant à l'esprit la représentativité de toutes les couches, mais aussi, et surtout, en fonction de leur disponibilité. Dans cette logique, l'échantillon a été calculé en utilisant la formule statistique d'échantillonnage pour population finie ci-dessous (Cochran, 1977) :

$$n = \frac{t_p^2 * P(1-P) * N}{t_p^2 * P(1-P) + (N-1) * y^2}$$

Avec :

- n : taille de l'échantillon à calculer.
- N : dimension de la population cible (nombre de ménages déplacés estimés lors du passage sur les deux sites).
- P : proportion attendue d'une réponse dans la population, ou proportion réelle.

Si l'enquête se concentre uniquement sur un seul critère (et qu'une étude a déjà été menée sur le sujet, fournissant un résultat quantifié), la proportion est donnée par le résultat précédemment obtenu ou par celui attendu. Dans le cas d'une étude à critères multiples ou lorsqu'aucune autre recherche n'a été effectuée, le taux est fixé à 0,5 par défaut, ce qui permet d'obtenir l'échantillon le plus large possible. Dans ce cas précis, c'est le taux de 0,5 qui a été retenu.

- t_p : Intervalle de confiance d'échantillonnage fixé à 95%.
- y : marge d'erreur de l'échantillon (5%).

Dans notre cas précis, la taille de la population (N) est de 500 ménages. La proportion attendue (P) est prise par défaut, soit 0,5.

L'intervalle de confiance (t_p) est fixé à 95% et la marge d'erreur (y) à 5%.

Ainsi la taille de l'échantillon est de:

$$N = [0,95 * 0,95 * 0,5 * (1 - 0,5) * 500] / [0,95 * 0,95 * 0,5 * (1 - 0,5) + (500 - 1) * 0,05 * 0,05] = 112,81 / 1,47 = 76.$$

Compte tenu des difficultés opérationnelles liées à la collecte des données sur le terrain, ainsi que de l'insécurité limitant la présence sur les sites (seulement certains jours d'accalmie et 2 à 3 heures de présence par jour), 60 ménages choisis au hasard ont pu être enquêtés, dont 30 ménages déplacés et 30 ménages hôtes sur les 2 sites. Dans chaque ménage, conformément à la méthode adoptée, une personne (de préférence le chef de ménage) a été interrogée. Cette organisation a permis de maintenir la cohérence entre le terrain et la méthode retenue.

Bien que l'échantillon de 60 ménages soit légèrement inférieur au seuil calculé (76), cette limite a été compensée par une triangulation méthodologique combinant des enquêtes individuelles, des entretiens semi-directifs et des discussions de groupe. Cette combinaison a renforcé la fiabilité des résultats.

✓ Focus Groups communautaires

En plus des questionnaires individuels adressés aux chefs de ménage déplacés et aux hôtes, vingt-deux (22) focus groups, comptant en moyenne quinze (15) participants chacun, ont été menés. Ils se répartissent comme suit :

- Dix (10) focus groups à Guidan Kadji comprenant trois (3) groupes d'hommes (un groupe d'hôtes et deux groupes de déplacés), trois (3) groupes de femmes (un groupe d'hôtes et deux groupes de déplacées), ainsi que quatre (4) groupes de jeunes (un groupe de jeunes filles déplacées, deux groupes de jeunes garçons déplacés et un groupe de jeunes garçons hôtes).
- Douze (12) focus groups à Marma-Kiméri, incluant quatre (4) groupes d'hommes (1 groupe d'hôtes et 3 groupes de déplacés), quatre (4)

groupes de femmes (1 groupe d'hôtes et 3 groupes de déplacées) et quatre (4) groupes de jeunes (1 groupe de jeunes garçons hôtes et 3 groupes de jeunes garçons déplacés).

✓ **Entretiens semi-directifs individuels**

Au total, dix-neuf entretiens semi-directifs individuels ont été conduits comme suit :

- Au niveau départemental et communal, trois (3) entretiens ont été conduits avec respectivement le Secrétaire Général (SG) de la préfecture de Maïné Soroa, le Secrétaire Général de la préfecture de Diffa et le 2^{ème} Adjoint au Maire de la commune de Diffa ;
- Au niveau communautaire, sept (7) entretiens ont été menés avec les leaders communautaires, à savoir deux (2) à Guidan Kadji, avec le chef du village hôte et le chef des déplacés, et cinq (5) à Marma-Kiméri, avec le chef du village, le chef du quartier, l'imam du village et deux (2) chefs des déplacés.
- Neuf (9) services techniques de l'État (STD) ont également été interviewés :
 - À Maïné Soroa, ce sont les directeurs départementaux de l'Environnement, de l'élevage et de l'Agriculture, un agent de la direction départementale du Plan et le directeur adjoint départemental de l'Hydraulique qui ont été interviewés.
 - À Diffa, un Colonel des Eaux et Forêts relevant de la direction départementale de l'Environnement, le Chef du Service Conflit à la Direction Régionale de l'Élevage, le directeur régional de l'Agriculture et un agent de la Direction de l'Hydraulique ont été interviewés.

Collecte des données

Les données ont été recueillies dans les communes de Diffa (Marma-Kiméri) et de Maïné-Soroa (Guidan-Kadji).

La collecte d'informations a été effectuée avec l'appui des guides volontaires, qui ont également fait office d'interprètes auprès des personnes ne parlant que le kanuri. Initialement, il était prévu que les données soient collectées sur la tablette avec KoboCollect, mais cela n'a pas été possible en raison de la sensibilité de la zone, marquée par l'insécurité, où l'utilisation des téléphones est souvent interprétée comme une collaboration avec l'armée contre les groupes armés. Ainsi, à la place des tablettes, des questionnaires sur papier ont été utilisés.

Par ailleurs, les matériels ci-dessous ont été utilisés sur le terrain :

- Un appareil photo pour la prise des vues ;
- Un récepteur GPS (Global Positioning System) ;
- Un ordinateur portable pour la rédaction ;

- Les logiciels : Excel, SPSS et R-4-4-0 pour le traitement des données ;
- Le logiciel QGIS pour la cartographie.

En ce qui concerne les données brutes globales sur les personnes déplacées, elles ont été tirées des situations périodiques établies par OCHA et/ou la Direction Régionale de l'État civil de Diffa.

Analyse et traitement des données

Les données collectées ont été saisies dans SPSS. Elles ont ensuite été dépouillées, et les informations recueillies ont permis d'effectuer des analyses descriptives, bivariées (test du khi-deux et test de Fisher) et multivariées (analyse factorielle de correspondances (AFC simple) et analyse en composantes principales (ACP)) à l'aide des logiciels Excel, SPSS et R-4-4-0.

L'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) a été utilisée pour explorer les relations entre les variables qualitatives (types de conflits et acteurs impliqués). L'Analyse en composantes principales (ACP) a permis de réduire la dimensionnalité des données et de visualiser les proximités entre différentes catégories de conflits. Enfin, les tests statistiques de Khi-deux et de Fisher ont été utilisés pour vérifier la significativité des associations observées entre les variables, garantissant ainsi la robustesse des analyses.

La combinaison des données quantitatives, qualitatives et participatives, a permis de croiser les perceptions individuelles avec les discours institutionnels et communautaires. Cette approche intégrée renforce la validité interne des résultats et limite les biais liés à une seule source d'information.

Limites et difficultés rencontrées

Comme toute recherche menée dans un contexte de crise sécuritaire, cette étude présente certaines limites.

- L'échantillonnage a été restreint par les contraintes d'accès au terrain, ce qui peut introduire un biais de représentativité.
- L'accès est limité en raison de l'insécurité : le temps passé sur les sites est restreint, et si des informations sécuritaires alarmantes circulent, le travail est suspendu pendant quelques jours.
- La barrière linguistique avec les Kanouri et les Peuls.
- L'indisponibilité de certains leaders communautaires et des populations, surtout des hôtes, en raison de la période des travaux.

Certaines limites doivent toutefois être mentionnées : la possible sous-déclaration de conflits sensibles par les enquêtés, ainsi que le risque de biais de genre dans les discussions collectives.

Résultats

Mouvements de populations dans la zone d'étude

Évolution du nombre de personnes déplacées dans la zone d'étude

La figure 2 présente l'évolution du nombre de personnes déplacées de 2016 à 2024 dans les communes de Diffa et de Mainé Soroa, dont l'effectif est passé respectivement de 11 683 à 23 163 dans la commune de Mainé Soroa et de 18 760 à 94 277 dans celle de Diffa.

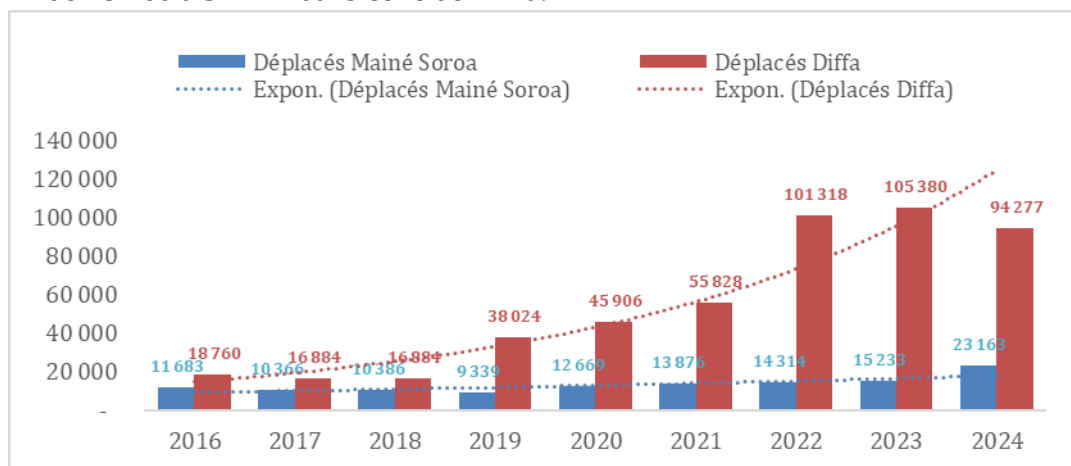


Figure 2 : Évolution des populations déplacées (réfugiés, populations déplacées internes (PDI) et retournés) de 2016 à 2024

Selon les services techniques interviewés, cette forte hausse s'explique par la remontée du conflit vers les communes voisines de Gueskérou et Toumour, ainsi que vers le centre-est de la commune de Diffa, qui accueillait jusque-là des déplacés de Bosso et des réfugiés en provenance du Nigeria. Cette évolution a conduit une partie de ces populations à se redéplacer vers la ville de Diffa et ses environs, perçus comme des lieux plus sûrs et offrant un environnement urbain plus favorable. Les entretiens confirment que près de la moitié des enquêtés sont en déplacement depuis 6 à 10 ans et ont transité par plusieurs sites au rythme de l'évolution de la menace sécuritaire. D'autres catégories, notamment les déplacés récents (27 %) et les réfugiés/retournés (23 %), reflètent la diversité des trajectoires, dont certaines remontent aux premières attaques de Boko Haram (2009–2014).

La tendance globale dans la commune de Diffa montre une croissance exponentielle du nombre de déplacés. On passe d'environ 20 000 personnes en 2016 à plus de 100 000 en 2023, avant de connaître une légère baisse en 2024 (~95 000). Cette baisse peut être liée aux retours volontaires ou assistés des déplacés vers leurs zones d'origine ; aux mouvements secondaires vers d'autres régions et/ou communes et/ou vers le Nigeria ; et à une amélioration relative de la sécurité dans certains secteurs.

La commune de Maïné Soroa connaît une évolution beaucoup plus modérée et linéaire, passant de 10 000 à 12 000 déplacés en 2016, puis à environ 20 000 en 2024.

La figure 3 montre la présence de trois (3) principaux types de déplacés, à savoir les réfugiés, les populations déplacées internes (PDI) et les retournés, sur chacun des sites. À Maïné-Soroa, il y a plus de retournés et de réfugiés qu'à Marma-Kiméri (Diffa). En effet, depuis son implantation, le site a accueilli davantage de retournés et de réfugiés en provenance de Gaidam, au Nigéria, que de déplacés, car la commune de Maïné Soroa a subi moins d'attaques armées que celle de Diffa. Pour les mêmes raisons, et parce que l'afflux de déplacés provenant des autres communes de l'Est et du Nord-Est proches du lit du lac Tchad (Bosso, Toumour, Kabléwa, Gueskérou) a été plus important, la proportion de PDI est plus élevée à Diffa (Figure 3).

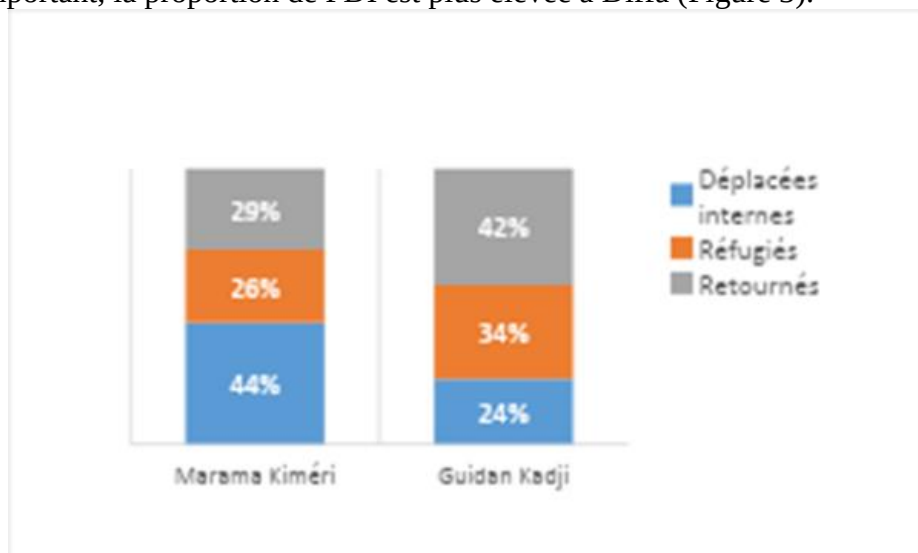


Figure 3 : Répartition des personnes par type de déplacement

Les résultats des enquêtes montrent que l'insécurité est la principale cause des déplacements, liée aux attaques de Boko Haram et d'autres groupes armés. Les violences rapportées comprennent des tueries, des enlèvements contre rançon, des extorsions, des vols et des violences sexuelles. À ces violences s'ajoute une dégradation continue des moyens de subsistance, qui entraîne une précarité extrême et une pauvreté absolue. Malgré l'assistance humanitaire, les besoins essentiels en matière d'alimentation, de santé et d'eau restent largement non satisfaits.

Impacts socio-économiques

Le tableau 1 présente les résultats des enquêtes de terrain portant sur les activités principales des ménages enquêtés, qu'ils soient hôtes ou déplacés.

Tableau 1: Principales activités des ménages enquêtés par statut

Communes	Statut du ménage	Agriculture pluviale	Bonne	Chômage	Commerce	Commerce des animaux	Elevage	Manoeuvrage	Pêche	Pharmacopée	Vente de bois	Culture de contre saison
Mainé Soroa	Déplacés	40%	13%	7%	20%	7%		7%		7%		
	Hôtes	73%			7%		7%			7%	7%	
Diffa	Déplacés	13%		27%	20%			13%	27%			
	Hôtes	93%										7%

L'analyse du tableau met en évidence des dynamiques différenciées entre les populations déplacées et les communautés hôtes sur les sites de Guidan Kadji (Maïné Soroa) et de Marma-Kiméri (Diffa).

À **Mainé Soroa**, l'agriculture constitue l'activité principale, pratiquée par 40% des ménages déplacés et 73% des ménages hôtes. Toutefois, chez les déplacés, en dépit d'une proportion de 7% de personnes n'exerçant aucune activité, on observe une diversification des stratégies économiques, incluant le commerce, la vente de bois (27%), les services domestiques ou de maison (bonnes) (13%), la main-d'œuvre (7%) et la pharmacopée (7%). En comparaison, les hôtes présentent une forte concentration dans l'agriculture, avec une participation marginale à d'autres secteurs économiques, tels que le commerce, l'élevage, la pharmacopée et la vente de bois, qui sont pratiqués par 7 % des ménages.

À **Diffa**, ce contraste est encore plus marqué : les hôtes sont engagés exclusivement dans l'agriculture pluviale (93 %) et dans la contre-saison (7 %). Chez les déplacés, un peu plus d'un quart n'exerce aucune activité et dépend, pour l'essentiel, de l'assistance humanitaire. Toutefois, les déplacés adoptent une stratégie de diversification beaucoup plus poussée, avec 27% qui ont le commerce comme activité principale, 20% l'élevage, 27% la vente de bois et 13% la pharmacopée, tandis que leur participation à l'agriculture demeure limitée (13%). La pêche est une activité exclusive des déplacés de Diffa, ce qui s'explique notamment par leur provenance des zones du lac Tchad et de la Komadougou, où elle est fortement pratiquée.

Ces constats montrent que les hôtes dépendent fortement de la terre comme ressource productive, tandis que les déplacés tendent à se tourner vers des activités alternatives comme stratégie d'adaptation face à des contraintes structurelles, notamment l'accès limité aux terres agricoles. En limitant la concurrence directe pour les ressources foncières, elle expose néanmoins les déplacés à une insertion accrue dans des activités précaires, souvent associées à une exploitation intensive des ressources naturelles, telles que la vente de bois, la pharmacopée et de paille ou la pêche. Ainsi, l'analyse met en évidence la disparité des moyens de subsistance entre déplacés et hôtes, ainsi que les risques socio-économiques et environnementaux qui découlent de ces stratégies différenciées, en particulier dans un contexte de pression croissante sur les ressources locales.

À Maïné-Soroa, l'agriculture constitue la principale activité économique aussi bien pour les personnes déplacées que pour les communautés hôtes. Si cette dépendance commune peut favoriser les échanges et l'intégration économique, elle accroît également la concurrence pour l'accès aux terres, dans un contexte à ressources foncières limitées. Les déplacés y maintiennent cependant une marge de diversification par le recours au commerce et à quelques activités temporaires, ce qui suggère une adaptation aux opportunités locales spécifiques.

Ce contraste montre des différences d'accès aux ressources et des modes de vie économiques différents : les déplacés sont contraints d'investir dans des secteurs souvent perçus comme marginaux ou risqués, tandis que les populations hôtes restent centrées sur la terre. Le tableau 2 ci-dessous présente un aperçu des principales activités selon le sexe des déplacés et des hôtes.

Tableau 2 : Principales activités des ménages enquêtés par sexe

Statuts	Sexes	Agriculture	Bonne	Chômage	Commerc e	Commerce des animaux	Elevage	Manoeuvrag e	Pêche	Pharmaco pée	Vente de bois	Culture de contre saison
Déplacé	Feminin		18%	9%	55%			9%	9%			
	Masculin	42%		21%		5%		11%	16%	5%		
Hôte	Feminin	88%								6%	6%	
	Masculin	79%			7%		7%					7%

Chez les déplacés, les femmes privilégient le commerce (55 %), suivi du travail d'employées de maison (bonnes), compte tenu de leur proximité avec les villes de Diffa et Maïné Soroa, et, dans une moindre mesure, de la main-d'œuvre et de la pêche. Les hommes déplacés, en revanche, s'orientent davantage vers l'agriculture (42%), mais pratiquent aussi la pêche (Diffa) (16%), la main-d'œuvre (11%), le commerce d'animaux (5%) et la pharmacopée (5%). Cette répartition souligne une nette différenciation genrée des stratégies de subsistance au sein de la population déplacée : les femmes se tournent davantage vers le secteur commercial, tandis que les hommes maintiennent une base agricole, combinée à une diversification vers des activités secondaires. Le chômage n'est ressorti que chez les déplacés, avec un niveau plus élevé chez les hommes (27 %) que chez les femmes (9 %).

Chez les hôtes, la situation diffère sensiblement. Les femmes s'investissent massivement dans l'agriculture (88%), avec une faible présence dans la pharmacopée (6%) et la vente de bois (6%). Les hommes hôtes restent eux aussi largement dépendants de l'agriculture (79 %), mais s'ouvrent peu au commerce (7 %), à l'élevage (7 %) et à la culture de contre-saison (7 %). Dans ce groupe, la différenciation entre les genres est moins marquée que chez les déplacés.

Les résultats montrent des différences notables entre les populations déplacées et les communautés hôtes. Au sein des ménages déplacés, les activités exercées varient davantage selon le sexe. Les femmes se tournent

principalement vers le petit commerce, souvent parce que l'accès à la terre leur est plus limité. Les hommes, quant à eux, associent l'agriculture à d'autres activités génératrices de revenus, ce qui reflète leur capacité à s'adapter aux opportunités offertes par leur environnement. Il convient toutefois de souligner qu'une part importante des hommes et des femmes déplacés ne dispose d'aucune activité économique régulière et demeure largement dépendante de l'assistance humanitaire pour couvrir leurs besoins essentiels. En revanche, dans les communautés hôtes, les hommes comme les femmes s'investissent majoritairement dans l'agriculture. Cette situation traduit à la fois un fort attachement aux activités agricoles et une forte dépendance aux ressources foncières, qui demeurent au cœur de l'économie locale.

Ce contraste met en évidence des stratégies de subsistance distinctes entre les populations déplacées et les communautés hôtes. Les personnes déplacées ont tendance à diversifier davantage leurs sources de revenus, avec des choix d'activités qui varient selon le sexe, afin de s'adapter aux contraintes et aux opportunités de leur environnement. À l'inverse, les communautés hôtes s'appuient principalement sur l'agriculture comme principale source de subsistance, les différences entre hommes et femmes restant relativement limitées.

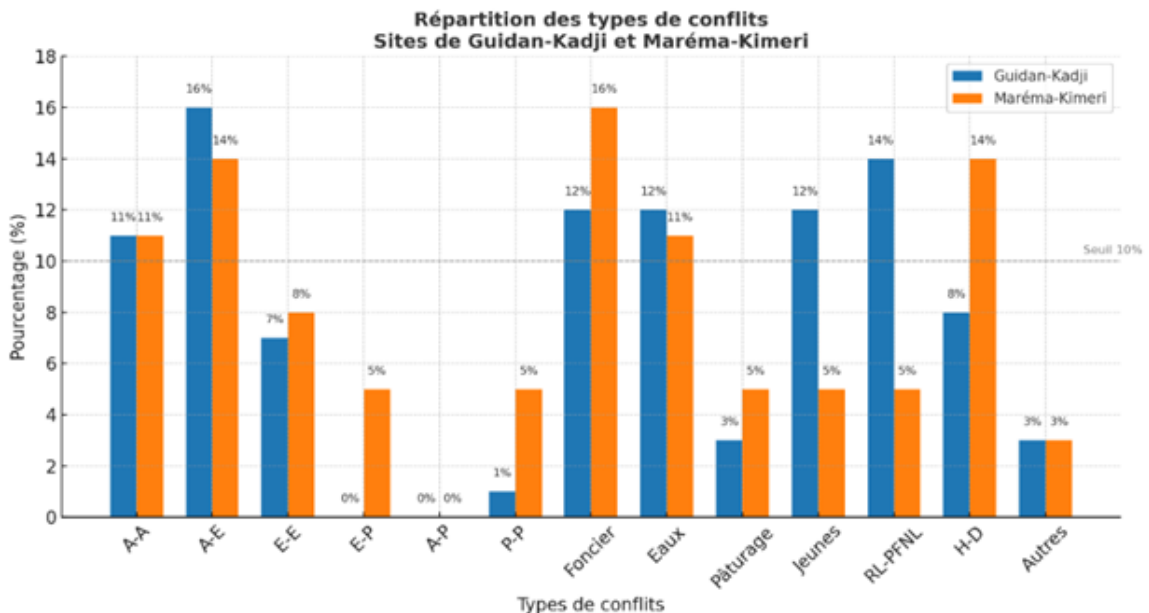
Conflits liés aux ressources naturelles dans la zone d'étude

Les résultats de l'étude indiquent que les conflits liés aux ressources naturelles dans la région de Diffa s'inscrivent dans des dynamiques profondes et durables. Ils sont alimentés par la pression exercée sur les ressources foncières, les effets persistants de l'insécurité ainsi que les changements sociaux résultant des déplacements forcés de populations, qui redéfinissent les relations entre les différents groupes présents dans la région. L'analyse met en évidence une diversité de formes de conflits, dont la fréquence et l'intensité varient selon les contextes locaux, les catégories d'acteurs et les types de ressources mobilisées. Grâce à une approche associant des analyses descriptives et multivariées, cette étude met en évidence les principaux foyers de conflit liés aux ressources naturelles, leurs causes sous-jacentes et leurs impacts sur les populations et l'environnement. Elle souligne également la diversité des mécanismes de gestion et de règlement mobilisés par les acteurs institutionnels et communautaires pour faire face à ces tensions. Ces observations montrent que les tensions ne sont pas isolées, mais s'inscrivent dans des dynamiques plus larges qui touchent l'ensemble de la communauté. Elles mettent en évidence la nécessité de mettre en place des approches intégrées, capables à la fois de renforcer la cohésion sociale entre les différents groupes et d'améliorer, de manière concertée et durable, la gestion locale des ressources naturelles.

Typologie des conflits dans la zone d'étude

La figure 4 ci-dessous donne la répartition des types de conflits rencontrés dans la zone d'étude.

Figure 4: Répartition des types de conflits par commune



A-A : agriculteur-agriculteur, A-E : agriculteurs-éleveurs, E-E : éleveurs-éleveurs, EP : éleveurs-pêcheurs, P-P : pêcheurs-pêcheurs, RL-PFNL : exploitation des ressources ligneuses et produits forestiers non ligneux, H-D : hôtes-déplacés.

La figure 4 montre que, pour le cas de Mainé Soroa, les conflits les plus fréquents sont les conflits agriculteurs-éleveurs (16%), les conflits liés aux ressources ligneuses/produits forestiers non ligneux (14%), les conflits autour du foncier (12%), les conflits entre jeunes (12%) et les conflits liés à l'eau (12%). Toutefois, on note également une présence non négligeable de conflits entre agriculteurs (11 %) et entre populations hôtes et déplacées (8 %), alors que les conflits agriculteurs-pêcheurs et éleveurs-pêcheurs sont inexistantes.

Pour la commune de Diffa, les conflits les plus fréquents sont les conflits autour du foncier (16%), les conflits agriculteurs-éleveurs (14%), les conflits entre populations hôtes et déplacées (14%), les conflits entre agriculteurs et les conflits liés à l'eau (11%), respectivement. Les conflits les moins fréquents sont ceux liés à l'exploitation des ressources ligneuses et des produits forestiers non ligneux (RL-PFNL).

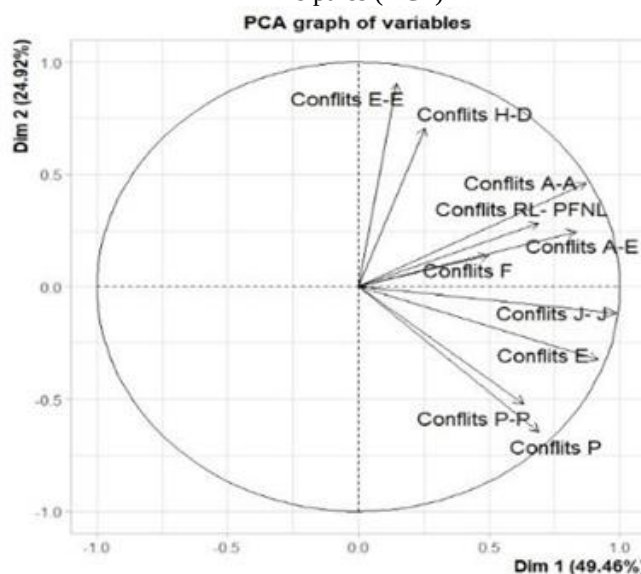
Sur les deux sites, les conflits entre agriculteurs-éleveurs (AE) figurent parmi les plus importants. Les conflits fonciers constituent également une source majeure de tension dans les deux localités.

À Maïné Soroa, le contexte est davantage marqué par les conflits entre jeunes et par les conflits liés aux ressources forestières, tandis que Diffa est davantage marqué par les conflits hôtes-déplacés et par une diversité accrue des tensions sociales.

Les conflits agriculteurs-pêcheurs et éleveurs-pêcheurs sont absents à Guidan-Kadji, mais existent marginalement à Diffa, et les conflits pêcheurs-pêcheurs restent très faibles et présents également à Diffa.

La figure 5 présente le test d'analyse en composantes principales (ACP) de la typologie des conflits.

Figure 5 : Typologie et regroupement des conflits selon l'Analyse en Composantes Principales (ACP)



C_AA : conflit agriculteur-agriculteur ; C_EE : conflit éleveurs-éleveurs ; C_F : conflit foncier ; C_J-J : conflit entre les jeunes ; C_P : conflit lié au pâturage ; C-AE : conflits agriculteurs-éleveurs ; conflits ; C-EP: conflits éleveurs-pêcheurs; C-AP: conflits agriculteurs-pêcheurs; C-PP: conflits pêcheurs-pêcheurs; C_E: conflits liés à l'eau ; C_RL-PFNL: conflits liés à l'exploitation des ressources ligneuses et produits forestiers non ligneux; C_HD: conflits entre la population hôtes et déplacés.

Le test d'analyse en composantes principales (ACP) pour la typologie des conflits a permis de les classer en trois (3) groupes ou dimensions. Parmi les conflits les plus fréquents figurent les conflits agriculteurs-agriculteurs, agriculteurs-éleveurs, éleveurs-éleveurs et les conflits entre les jeunes, fortement corrélés, avec une corrélation positive dépassant 0,85. Ces conflits évoluent dans le même sens et reflètent des tensions structurelles au sein des communautés (production agricole, pastoralisme et dynamiques sociales).

D'autres conflits affichent une corrélation plus faible, avec des valeurs comprises entre 0,5 et 0,7. L'analyse a révélé que les conflits éleveurs-éleveurs

et ceux entre populations hôtes-déplacées évoluent dans la même direction, de même que les conflits pêcheurs-pêcheurs et ceux liés au pâturage. Ces associations traduisent des tensions liées à la pression foncière et aux ressources partagées, amplifiées par l'arrivée de déplacés.

Les conflits liés aux ressources ligneuses et aux produits forestiers non ligneux (C_RL-PFNL) restent marginaux, sauf dans certaines zones.

En résumé, l'ACP met en évidence trois grands pôles de conflits, à savoir :

- Les conflits productifs et sociaux internes (AA, AE, EE, jeunes).
- Les conflits liés à la cohabitation et aux ressources partagées (éleveurs, hôtes déplacés, pêcheurs, pâturage).
- Les conflits spécifiques ou marginaux (ressources ligneuses, pêcheurs-agriculteurs).

La figure 6 donne une visualisation des trois pôles présentés en plan factoriel.

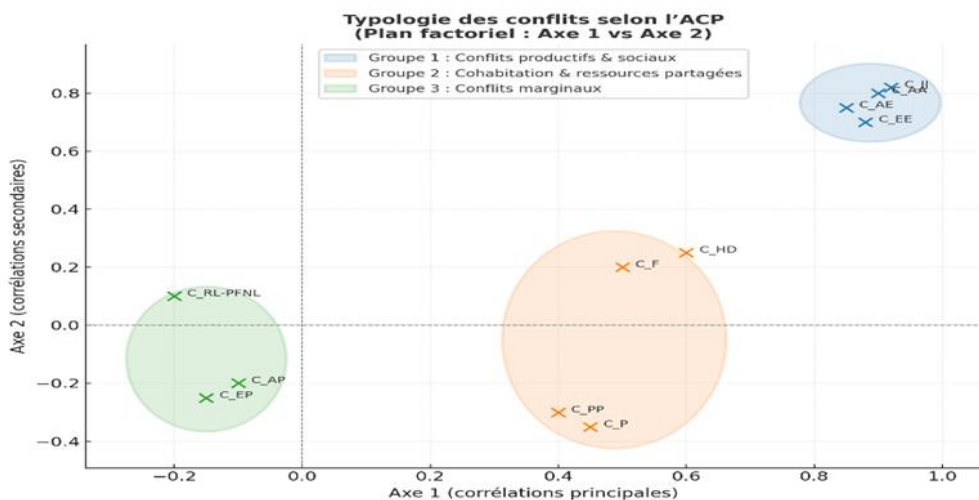


Figure 6: Typologie et regroupement des conflits en plan factoriel de l'ACP

Au-delà des trois pôles ressortis, les axes factoriels permettent de voir les proximités :

- L'axe 1 traduit les conflits les plus structurants (agriculteurs, éleveurs, jeunes).
- L'axe 2 montre les corrélations secondaires (pâturage, pêche, cohabitation).

Ainsi, la gestion durable des terres agricoles, des pâturages et des ressources naturelles constitue le principal levier pour réduire les tensions, tandis que les déplacements de population constituent un facteur aggravant des conflits liés à la cohabitation et au partage des ressources.

Causes spécifiques de conflits liés aux ressources naturelles

Dans les communes urbaines de Diffa et de Mainé-Soroa, les conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles se multiplient, sous l'effet d'une combinaison de facteurs socio-économiques et environnementaux. Le grignotage des limites des terres agricoles et l'accroissement rapide de la population réduisent les terres cultivables et affectent la sécurité alimentaire des communautés. Les dégâts causés par les animaux dans les champs, le non-respect des calendriers de libération et de fermeture des champs, ainsi que celui des couloirs de passage des animaux, aggravent la situation. À Marma-Kiméri (commune de Diffa), quelques cas de conflits entre éleveurs et pêcheurs ont été rapportés : en traversant les eaux en quête de pâturage, les animaux piétinent et détruisent le matériel de pêche. Cela engendre des tensions entre pêcheurs et éleveurs, dont des déplacés et des hôtes au sein de chacun de ces groupes. Les points d'eau, essentiels aux deux activités, constituent ainsi des sources de conflit, où l'accès à cette ressource vitale est souvent contesté. Les tensions entre pêcheurs et éleveurs sont accentuées par la forte concurrence autour des plans d'eau à fort potentiel piscicole, notamment de la rivière Komadougou Yobé. Par ailleurs, certains facteurs sociaux, tels que le chômage et l'ignorance, poussent certaines personnes à abattre illégalement des arbres pour en vendre le bois, ce qui aggrave la dégradation environnementale. Dans cette situation, l'installation de déplacés dans les champs des agriculteurs et la distribution sélective de l'aide alimentaire compliquent davantage la situation, tout comme les disputes relatives au partage de l'héritage, qui viennent s'ajouter aux enjeux existants.

Conflits liés aux ressources naturelles entre hôtes et déplacés

Les ressources naturelles, déjà fragilisées par les sécheresses récurrentes et aggravées par une crise de sécurité d'une décennie (depuis 2015), deviennent des enjeux de survie qui polarisent les hôtes et les déplacés. Trois arènes structurent ces tensions : la terre, l'eau et les ressources ligneuses.

L'eau : un front de conflit : tous les hôtes interrogés rapportent une diminution drastique de l'accès aux points et aux plans d'eau dans la zone. Pour les déplacés, la situation varie. À Marma-Kiméri, concernant l'accès formalisé, 67 % des populations déplacées internes (PDI) décrivent un système de tours d'accès discriminatoire aux points d'eau communautaires, qui réservent souvent les heures matinales aux hôtes.

La terre : l'enjeu de priorité absolue : si l'eau suscite une urgence immédiate, la terre cristallise les conflits les plus profonds. Lors des entretiens, la majorité des déplacés rapporte un accès conflictuel et structurel aux terres agricoles. À Marma-Kiméri, 97% des déplacés décrivent des champs explicitement verrouillés, un terme qui traduit l'interdiction pure et simple de cultiver. Un hôte de Marma-Kiméri dénonce : « Ils ont envahi les champs de

production. Maintenant, on ne trouve plus de quoi manger ; les champs ont été occupés par les déplacés. ». Réciproquement, les PDI reconnaissent cette dynamique au niveau des aires de pâturage, mais décrivent une impasse : « On collecte les fourrages, or eux-mêmes ils en ont besoin ».

Les services techniques de l'État confirment que l'occupation prolongée des champs et l'annexion des aires de pâturage par les déplacés constituent l'une des principales sources de conflits entre les hôtes et les déplacés.

Les ligneux : déficit structurel : les ligneux révèlent une dynamique différente, mais tout aussi destructrice. Tous les hôtes interrogés rapportent une diminution drastique des arbres, notamment *Acacia raddiana* et *Balanites aegyptiaca*. Un hôte de Marma-Kiméri expose la tendance : « Avant, on ne coupait pas trop les arbres. Maintenant, on coupe trop les arbres, pas comme avant. ». Une autre ajoute : « Les arbres ont diminué, car ce sont eux qu'ils (les déplacés) coupent pour vendre et acheter de quoi manger ». Les services techniques de l'État interviewés ont fait état d'une dégradation accélérée du couvert végétal attribuée aux activités des déplacés. Les espèces nobles (*Acacia raddiana*, *Balanites aegyptiaca*, *Hyphaene thebaica*, *Leptadenia hastata*) sont épuisées ; les PDI se rabattent sur *Prosopis juliflora*, initialement planté pour stabiliser les dunes, ce qui accentue la dynamique de déstabilisation écologique.

Conséquences sur les communautés et les ressources

La région de Diffa, en particulier les communes urbaines de Maïné Soroa et, dans une moindre mesure, de Diffa, est aujourd'hui confrontée à une avancée implacable du désert, menaçant les terres agricoles, dégradant les champs de culture et accroissant de manière exponentielle la précarité des agriculteurs. S'y ajoute une intensification des crises sociales, qui se manifeste par une détérioration des mœurs et des coutumes, marquée par une altération des valeurs et des pratiques sociales traditionnelles. Des affrontements violents à l'arme blanche (flèches, couteaux et bâtons) ont souvent lieu dans la zone, tandis que la violence physique et verbale s'y est répandue, entraînant des pertes en vies humaines.

Ces dernières années, la région de Diffa se trouve à un tournant critique, où un conflit généralisé sévit depuis l'avènement de Boko Haram en 2015, entraînant une tragédie humaine (déplacements sans précédent), d'énormes dégâts environnementaux ainsi que des perturbations du tissu social. Les enquêtes de terrain montrent qu'à Diffa, 47% des personnes hôtes interrogées affirment qu'il y avait une meilleure cohésion sociale avant l'arrivée des déplacés, contre 13% à Maïné Soroa.

Acteurs et mécanismes de gestion des conflits

Le Niger a institué un code rural par ordonnance n° 93-015 du 2 mars 1993 portant principes d'orientation du Code rural. Ce cadre juridique et institutionnel organise la gestion des terres, des ressources naturelles et des activités rurales (agriculture, élevage, foresterie, pêche, etc.). Il vise à sécuriser les droits des populations rurales sur les terres et les ressources naturelles, à réduire les conflits fonciers et agropastoraux, à promouvoir une gestion durable des ressources naturelles et à favoriser un développement rural harmonieux et durable. Dans le cadre de l'opérationnalisation du Code Rural, les conventions locales de gestion des ressources naturelles sont mises en place afin de favoriser une gestion concertée, durable et pacifique des ressources, tout en réduisant les conflits entre les différents usagers. Il s'agit d'accords négociés entre les différents usagers d'un terroir (agriculteurs, éleveurs, exploitants forestiers, pêcheurs, autorités coutumières, communes, services techniques, etc.) afin de définir des règles communes d'accès, d'utilisation et de protection des ressources naturelles.

Aussi, ces instruments, bien qu'efficaces, ont essentiellement été développés et testés dans des contextes sécuritaires plus ou moins stables et exempts de déplacements forcés des populations, d'où la difficulté de leur application dans notre zone d'étude, marquée par l'arrivée massive de déplacés dans les terroirs des populations hôtes, qui partagent les mêmes ressources. L'absence de cadre institutionnel formalisé adapté à la cohabitation hôtes-déplacés révèle l'impasse structurelle des conflits RN. Un chef de village hôte affirme cette vulnérabilité : *« Il n'existe aucun document qui dit les déplacés peuvent cultiver ici ou ils ont droit à l'eau les mardis et jeudis. Tout est dans la tête du chef, changeant selon son humeur ou ses intérêts. »*. Cette absence de formalisation crée une instabilité chronique : les PDI, privés de droits garantis, sont contraints à des stratégies de survie non durables (déforestation, labour clandestin), tandis que les hôtes, craignant l'invasion foncière, maintiennent un verrouillage rigide.

Les données collectées auprès des acteurs sur le terrain indiquent que, dans la pratique, la procédure de gestion des conflits (figure 7) commence par une conciliation menée devant le chef du village ou de la tribu, puis se poursuit devant le chef de canton ou de groupement. Selon l'importance ou la gravité du conflit, la conciliation se fait devant les autorités administratives (le préfet) et, en cas d'échec, le litige est porté devant la justice. En effet, en pratique, les autorités administratives, coutumières et religieuses sont souvent sollicitées par le juge lorsque le règlement des litiges ruraux l'exige. Faute de preuve écrite ou de témoignage, le serment coranique est souvent utilisé pour départager les parties. Malheureusement, ce schéma est resté le même avant et après l'arrivée des déplacés, sans souvent prendre en compte les nouveaux besoins qui s'y sont manifestés.

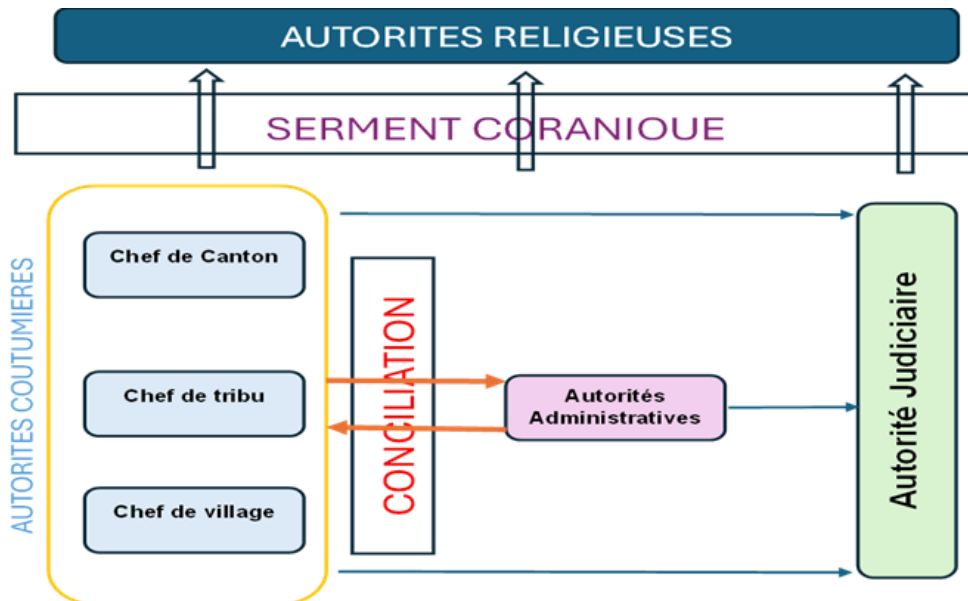


Figure 7 : Procédure de gestion des conflits

La figure 8 présente les modes de règlement des conflits dans la zone d'étude par les autorités coutumières, religieuses et judiciaires

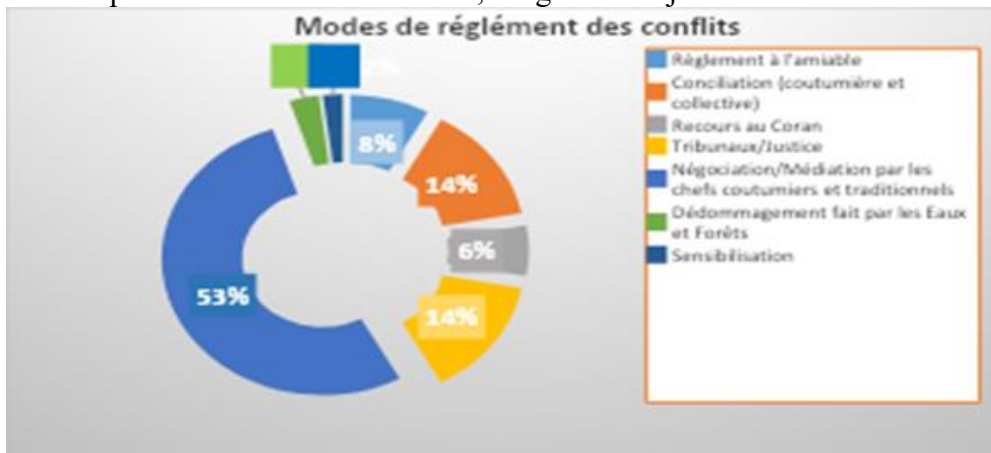


Figure 8 : Modes de règlement des conflits

Les résultats de la figure 8 montrent que la négociation/médiation par les chefs coutumiers et traditionnels est le mécanisme de résolution le plus cité (53%) lors des entretiens, contrairement à la sensibilisation, le moins cité (2%). Toutefois, sur le site de Guidan Kadji, vingt (20) conflits n'ont pas pu être résolus par le mécanisme traditionnel de gestion et ont été renvoyés devant la justice. Il s'agit des différends ayant engendré des bagarres avec effusion de sang, des vols et des refus d'entente des protagonistes devant les autorités coutumières.

L'analyse factorielle de correspondance (AFC simple, Figure 9) indique que la position des services techniques et leur ellipse de confiance les distinguent des autres groupes dans l'espace factoriel, ce qui suggère des pratiques de règlement distinctes. Ils privilégient les tribunaux ainsi que la conciliation et la résolution amiable des litiges. En revanche, les groupes composés d'hommes, de femmes et de jeunes utilisent d'autres méthodes, telles que les règlements par négociation ou par médiation, le dédommagement, la sensibilisation et l'usage du serment coranique. De plus, les focus groups d'hommes et de jeunes ont tendance à recourir davantage à la négociation et à la médiation, tandis que les leaders communautaires et les groupes de femmes privilégient des approches telles que la sensibilisation et le règlement selon le Coran.

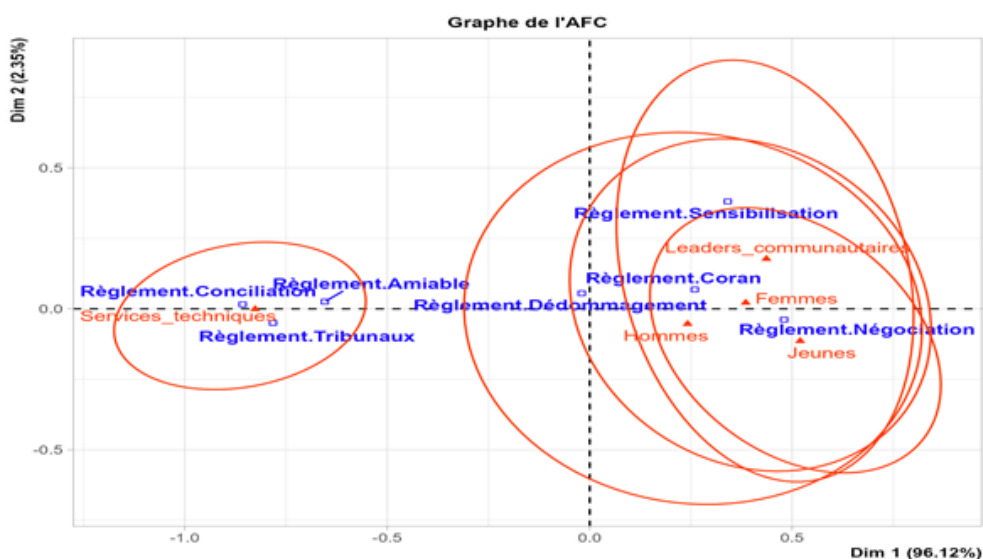


Figure 9 : L'analyse factorielle de correspondance

L'AFC réalisée met en évidence deux grandes tendances dans les modes de règlement des conflits liés aux ressources naturelles dans la région de Diffa. D'un côté, les mécanismes institutionnels tels que la conciliation, le règlement amiable et le recours aux tribunaux s'avèrent étroitement associés aux services techniques. Ces approches traduisent une orientation plus formelle, portée par l'État et ses structures décentralisées. De l'autre côté, les modes de règlement communautaires dominent, regroupant les leaders communautaires, les hommes, les femmes et les jeunes autour de pratiques telles que la sensibilisation, la négociation, le dédommagement et le recours au serment coranique. Cette seconde catégorie montre que les mécanismes de résolution des conflits mis en place au niveau communautaire bénéficient d'une forte confiance, tant de la part des communautés hôtes que des

populations déplacées. Cette réalité montre surtout qu'il est essentiel de mieux articuler les initiatives locales aux dispositifs institutionnels, afin de mettre en place des mécanismes de règlement des conflits reconnus par les communautés et réellement efficaces sur le terrain.

**Schéma des modes de règlement des conflits
Région de Diffa**

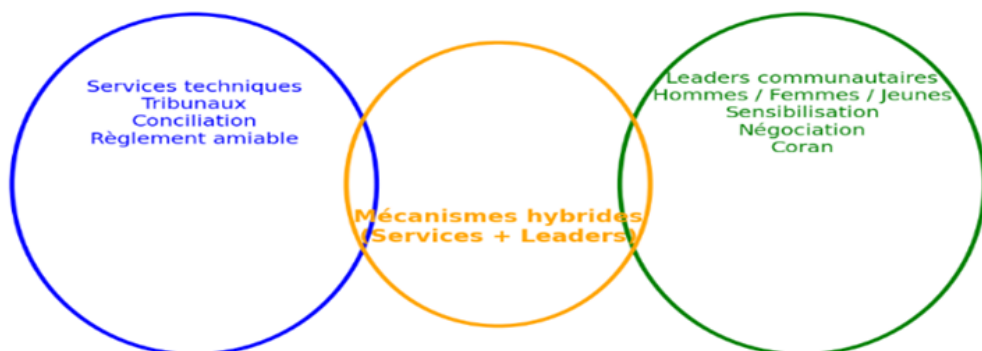


Figure 10 : Schéma des tendances principales des modes de règlement des conflits dans la zone d'étude

Typologie et articulation des modes de règlement des conflits

Dans la région de Diffa, les mécanismes de règlement des conflits liés aux ressources naturelles (figure 10) reposent sur trois grands pôles : institutionnel, communautaire/religieux et hybride. Ces mécanismes traduisent la coexistence de normes modernes (lois de l'État), de pratiques traditionnelles et religieuses, et de formes mixtes adaptées au contexte d'insécurité et de pluralité d'acteurs.

Le pôle institutionnel

Il rassemble les services techniques, les tribunaux et les mécanismes de conciliation gérés par l'administration. Il fonctionne conformément à la loi nigérienne. Mais il y a un problème : les gens doivent attendre longtemps et beaucoup vivent trop loin pour y accéder, surtout pour les conflits fonciers qui ont besoin d'être officiellement reconnus.

Le pôle communautaire et religieux

Ce pôle est animé par les leaders communautaires (chefs coutumiers, leaders religieux), les groupes sociaux (hommes, femmes, jeunes) et repose sur des mécanismes de négociation, de sensibilisation et de règlement par le serment coranique. Ces approches privilégient la médiation sociale, le compromis et l'équilibre communautaire. Elles apparaissent plus rapides et

culturellement légitimes, mais peuvent souffrir de partialité et de rapports de pouvoir inégaux.

Le pôle hybride

Entre les deux, il existe aussi des mécanismes mixtes où l'administration et les leaders locaux travaillent ensemble. Quand ils collaborent bien, ces mécanismes renforcent la confiance des gens dans les décisions. Cela aide aussi à éviter que les conflits n'empirent. C'est une approche locale, qui s'adapte à la réalité. Mais cela nécessite une vraie coordination.

Chacun de ces pôles présente des forces et des faiblesses dont la synthèse est présentée dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3 : Forces et faiblesses des mécanismes de gestion des conflits

Type de mécanisme	Acteurs principaux	Forces	Limites
Institutionnel (tribunaux, services techniques, conciliation, règlement amiable)	Services techniques de l'État, juges, autorités administratives	• Reconnaissance légale et formelle. • Procédures officielles et documentation. • Applicable aux litiges fonciers complexes	• Accessibilité limitée en zone rurale • Lenteur administrative • Méfiance de certaines communautés vis-à-vis de l'État • Risque de partialité (influence des notables)
Communautaire / Religieux (négociation, sensibilisation, règlement par le Coran, Leaders communautaires)	Leaders coutumiers, leaders religieux, hommes, femmes, jeunes	• Rapide et culturellement légitime • Forte adhésion communautaire • Préservation de la cohésion sociale	• Faible prise en compte des femmes et jeunes • Pas toujours reconnu légalement
Hybride (partenariat institutionnel et communautaire)	Leaders communautaires + autorités locales + parfois ONG	• Associe légitimité sociale et légalité • Meilleure prévention des conflits graves • Adaptabilité aux contextes de crise	• Coordination encore faible • Risque de chevauchement de compétences • Manque de cadre formel de coopération

Le tableau 3 compare les trois modèles de gouvernance des conflits liés aux ressources naturelles : institutionnel, communautaire et hybride. Les entretiens effectués sur le terrain ressortent que chacun présente des avantages et des limites qui influencent son efficacité dans les contextes étudiés.

Le mécanisme institutionnel repose sur les services techniques de l'État, les autorités administratives et les tribunaux. Son principal atout réside dans sa reconnaissance légale et officielle, ainsi que dans l'existence de procédures formelles et documentées garantissant une certaine sécurité juridique. Il est particulièrement adapté aux conflits complexes, notamment ceux liés au foncier. Toutefois, son efficacité peut être limitée par la lenteur des procédures administratives, la difficulté d'accès aux services compétents dans les zones rurales et la méfiance que certaines communautés peuvent éprouver à l'égard des institutions étatiques.

Le mécanisme communautaire ou religieux s'appuie, quant à lui, sur les chefs coutumiers, les leaders religieux et les membres de la communauté. Il se distingue par sa rapidité d'intervention, sa forte légitimité sociale et culturelle, ainsi que sa capacité à préserver la cohésion communautaire. Les décisions prises sont généralement mieux acceptées par les populations car elles s'inscrivent dans les valeurs et les pratiques locales. Cependant, ce système peut être influencé par certains groupes de pouvoir, offrir une faible représentation des femmes et des jeunes et ne pas toujours bénéficier d'une reconnaissance juridique formelle.

Enfin, **le mécanisme hybride** associe la légitimité sociale et la légalité formelle. Il combine en effet les acteurs institutionnels et communautaires afin de tirer parti des forces de chaque approche, ce qui favorise une meilleure prévention des conflits et une plus grande adaptabilité aux situations de crise. Néanmoins, cette approche nécessite une bonne coordination entre les différents acteurs et peut être confrontée à des problèmes de chevauchement des compétences ou à une coopération insuffisante. Elle fait également face aux défis de la cohabitation entre hôtes et déplacés, avec des leaders pour chaque groupe à inclure afin d'être efficace.

Dans l'ensemble, le tableau montre que le mécanisme hybride, dans lequel les institutions publiques et les autorités communautaires sont complémentaires, constitue l'option la plus équilibrée pour la gestion durable des conflits liés aux ressources naturelles dans notre contexte.

Discussion

Interrelation conflits et déplacements de populations :

Les résultats obtenus révèlent que les dynamiques de conflits dans la région de Diffa s'inscrivent dans une configuration complexe où interagissent des facteurs sécuritaires, environnementaux et démographiques. Ils suggèrent une relation circulaire entre les déplacements et les conflits. D'une part, l'insécurité constitue la cause première des mouvements de population, en raison des attaques de groupes armés et de l'instabilité régionale, ce qui contribue à l'accroissement de la population et à la modification des équilibres socio-économiques locaux. De 2016 à 2024, les populations de Mainé-Soraa

et de Diffa ont connu respectivement des croissances de 98 % (passant de 11 683 à 23 163) et de 402 % (passant de 18 760 à 94 277). D'autre part, l'installation des populations déplacées, en concentrant une forte densité humaine sur des territoires à ressources limitées, constitue un facteur de tension qui, si elle n'est pas maîtrisée, risque, à son tour, de provoquer des déplacements secondaires. Les enquêtes révèlent en effet une hausse des conflits opposant les populations hôtes et les populations déplacées. Hamet Mahamane et al. (2023) ont également identifié l'apparition de ce type de conflit dans les quartiers de Diffa à forte concentration de déplacés. Ainsi, les déplacements ne sont pas uniquement une conséquence des conflits, mais deviennent également un facteur d'amplification de ces conflits. Cette boucle rétroactive accentue la vulnérabilité des ménages et fragilise davantage la cohésion sociale.

Par ailleurs, l'étude a mis en évidence que la distribution de l'aide humanitaire, qui cible essentiellement les déplacés et est perçue comme inégale, accentue les sentiments de marginalisation et d'injustice. Ces tensions, bien que parfois qualifiées de « secondaires » par rapport aux litiges fonciers, révèlent un enjeu central : la reconfiguration des rapports sociaux dans un espace marqué par l'instabilité sécuritaire. Nathan et al. (2012) sont également parvenus aux conclusions selon lesquelles une augmentation de l'aide alimentaire accroît la fréquence, le déclenchement et la durée des conflits civils dans les pays bénéficiaires, et que les effets sont plus importants pour les conflits civils de moindre ampleur.

Par ailleurs, les résultats indiquent que les déplacés développent des stratégies de diversification économique (commerce, exploitation forestière, pêche) en raison de leur accès limité à la terre. Si cette adaptation réduit la pression directe sur les terres agricoles, elle entraîne de nouveaux déséquilibres. Les activités de coupe de bois, la surpêche et la pression sur les ressources pastorales fragilisent davantage l'environnement local et génèrent de nouveaux foyers de tensions. Kabirou (2025) a obtenu les mêmes résultats. Dans des circonstances similaires à celles de la présente zone d'étude, en 1994 au Rwanda lors de la guerre civile, le paroxysme de destruction des ressources naturelles a été atteint où plus de 700 000 réfugiés hutus ont été installés dans des camps, à la limite du parc national des Virunga (Cyprien, 2018). Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature, en six mois, les réfugiés auraient détruit à peu près 300 km² du parc en cherchant du bois et de la nourriture (Cyprien, 2018). Quant aux populations hôtes, très dépendantes de l'agriculture, perçoivent ces transformations comme une menace à leur mode de vie, ce qui alimente la méfiance.

Conflits identifiés, facteurs amplificateurs et acteurs de gestion : ***Dynamiques des conflits identifiés :***

Un premier groupe de conflits pouvant être qualifié de **conflits productifs et sociaux internes** a été identifié. En effet, les résultats obtenus à travers l'ACP révèlent une corrélation forte entre les conflits agriculteurs-agriculteurs, agriculteurs-éleveurs, éleveurs-éleveurs et ceux opposant les jeunes entre eux. Cette dynamique illustre des rivalités structurelles importantes liées à l'accès et au contrôle des ressources productives dans un contexte de forte pression démographique et environnementale (Kabirou, 2025). Cela corrobore les résultats de l'analyse des conflits liés à la transhumance en zone agropastorale dans la région de Diffa (FAO, 2021), qui a identifié que l'annexion de la zone pastorale par l'agriculture suite à la baisse de la production dans les zones agricoles constitue un des moteurs des conflits. Ces résultats corroborent également les analyses de Mark (2012) qui souligne que les tensions foncières et pastorales constituent des foyers récurrents de conflictualité dans le Sahel. De même, les conflits entre jeunes témoignent d'une fragilisation des mécanismes traditionnels de régulation sociale et d'un chômage massif qui exacerbe les tensions intergénérationnelles. Ce constat est confirmé par la typologie des conflits réalisée en 2023 dans la commune de Diffa par Hamet Mahamane et al. (2023). Par ailleurs, le rapport thématique du WANEP (2020) démontre que le terrorisme constitue un facteur aggravant aux conflits agriculteurs-éleveurs, ce qui illustre la situation actuelle de la région de Diffa.

Un autre groupe de conflits identifié est lié à la **cohabitation et aux ressources partagées**. Ce groupe concerne les tensions entre éleveurs, les conflits hôtes-déplacés, ainsi que les disputes entre pêcheurs et les conflits liés au pâturage, avec des corrélations moins fortes. Ces corrélations traduisent des conflits d'usage qui émergent dans un contexte de pression démographique accrue, liée à l'arrivée de populations déplacées. La compétition pour l'eau, les pâturages et les zones de pêche (spécifique à Diffa) devient alors particulièrement vive dans les villages étudiés. Dans les communes voisines de Gueskérou et Chétimari, une étude conduite par Rabiou et al. (2019) a permis de mettre en évidence une forte anthropisation sur les maigres ressources ligneuses imputable à l'installation des personnes déplacées et réfugiées victimes de la crise Boko Haram, les principaux facteurs de pression étant essentiellement la collecte quotidienne de bois énergie, la production du charbon, la coupe du bois d'œuvre et de service, la cueillette des produits et organes des ligneux et l'exploitation du fourrage. Le même constat a été fait à l'Est du Tchad à la suite des mouvements de population dus aux conflits armés au Darfour (Kessely, 2020). La forte croissance démographique qui a découlé de l'arrivée massive de réfugiés et de déplacés du fait des conflits armés de l'est du Tchad a été à l'origine de nombreux problèmes d'accès à la terre et de

dégâts environnementaux (Kessely, 2020). Les hôtes, déjà confrontés à la rareté des ressources, perçoivent parfois les déplacés comme des concurrents supplémentaires, ce qui alimente la méfiance et les tensions sociales. Toutefois, il convient de noter que cette cohabitation n'est pas uniquement source de conflits : elle peut aussi générer des opportunités de coopération économique, comme l'illustre le recours à la main-d'œuvre déplacée dans les champs ou dans les petits commerces. Ces dynamiques ambivalentes s'alignent sur les observations de Cees et al. (2016) relatives aux liens complexes entre la mobilité humaine et les conflits dans les zones rurales sahéliennes.

Un dernier groupe de conflits est constitué de **conflits marginaux**. L'analyse a en effet mis en évidence des conflits moins fréquents, tels que ceux opposant agriculteurs et pêcheurs, éleveurs et pêcheurs, ainsi que ceux liés à l'exploitation des ressources forestières. Leur faible fréquence ne signifie pas qu'ils soient négligeables. Au contraire, dans certaines zones fortement peuplées, comme à Marma-Kiméri, dans la commune de Diffa, où les pêcheurs venus du lit du lac Tchad et des bordures de la Komadougou cohabitent avec les éleveurs, ces tensions peuvent devenir des foyers de fragilité sociale et écologique. Les produits forestiers non ligneux, par exemple, constituent des ressources vitales pour les ménages pauvres, en particulier pour les femmes qui en tirent une part importante de leurs revenus (Salisu and al., 2021).

Principaux facteurs d'amplification des conflits :

L'un des principaux enseignements est que les conflits sont étroitement liés à la rareté croissante des ressources foncières et hydriques. Ceci est particulièrement vrai dans le lit du lac Tchad, comme l'ont souligné Salisu et al. (2021) dans leur analyse des conflits liés aux ressources et aux défis environnementaux dans le bassin du lac Tchad. Ce dernier a en effet remarqué que "la démographie et les défis environnementaux qui en découlent dans le bassin du lac Tchad ont une grande incidence sur les conflits entre les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs qui dépendent exclusivement des terres et de l'eau disponibles pour leur survie." Le pâturage, quant à lui, devient de plus en plus disputé, surtout en période de soudure. Ceci illustre bien la théorie de la « ressource scarcity » développée par Thomas (1994), selon laquelle la raréfaction des ressources entraîne des conflits récurrents, particulièrement dans des contextes de forte croissance démographique et de faibles capacités institutionnelles de régulation. En revanche, d'autres études suggèrent un rôle important de la prévention et de la gestion des conflits et des affrontements lorsque les ressources partagées sont regroupées au sein de réserves protégées. C'est le cas du parc du « W », dont la gestion par les pays qui le partagent a longtemps réussi à éviter les nombreux conflits et

affrontements transfrontaliers qui ont ravagé d'autres parties de l'Afrique (Dramé et al., 2015).

Un autre facteur qui aggrave la situation est l'insécurité persistante liée aux activités de groupes armés non étatiques dans la zone du lac Tchad. Les déplacements massifs de populations qu'elle provoque exercent une forte pression sur les ressources locales et bouleversent les équilibres sociaux dans un environnement déjà fragile. À l'Est du Tchad, par exemple, les conflits avaient causé un drame aux multiples conséquences sur la vulnérabilité de l'accès aux ressources et aux services sociaux de base, corroborant le caractère humanitaire de ces événements (Kessely, 2020). À Diffa également, l'implantation de sites de déplacés à proximité des villages ou sur des terres cultivées bouleverse les rapports de voisinage et crée de nouvelles lignes de fracture. Ainsi, l'étude met en évidence que les conflits entre agriculteurs et éleveurs, ainsi que les litiges fonciers, constituent les tensions les plus fréquentes. Plusieurs études confirment cette corrélation entre la pression démographique sur les ressources naturelles et la naissance et/ou l'amplification des conflits (Emmanuel et al., 2020 ; Thomas, 1994 ; Adam, 2022). Il s'agit en effet d'antagonismes, auparavant latents ou circonscrits, qui se trouvent amplifiés par l'arrivée de populations dont les besoins s'ajoutent à ceux des communautés hôtes, créant les conditions d'une cohabitation difficile et de conflits sociaux émergents. Toutefois, ces déplacés ne sont pas uniquement des facteurs de tension : ils participent également à l'économie locale par le travail salarié, le petit commerce ou la diffusion de nouvelles pratiques agricoles. Leur rôle ambivalent mérite donc d'être reconnu et intégré aux politiques publiques et humanitaires.

Au-delà des aspects matériels, les conflits prennent racine dans des dynamiques sociales. La présente étude confirme que les conflits ne sont pas seulement des disputes sur des ressources, mais aussi des expressions d'inégalités sociales et institutionnelles persistantes. L'étude a identifié des tensions intergénérationnelles, qui traduisent souvent un sentiment de marginalisation des jeunes, exclus des circuits de décision et privés d'opportunités économiques. La typologie des conflits menés dans la ville de Diffa confirme l'importance des conflits entre les jeunes, comme l'indiquent les résultats obtenus dans les quartiers de la ville, qui peuvent parfois donner lieu à des violences ouvertes, avec l'usage d'armes blanches (Hamet Mahamane et al., 2023).

Acteurs et mécanismes de gestion des conflits :

La gestion des conflits repose largement sur les autorités coutumières et religieuses, qui jouent un rôle central, car elles interviennent en première ligne par des procédures de conciliation. Le recours au serment coranique illustre l'importance de la légitimité religieuse dans la résolution des litiges.

Ces mécanismes endogènes permettent souvent une résolution rapide et socialement acceptée des disputes. Hamet Mahamane et al. (2023) ont obtenu les mêmes résultats à Diffa. Leur étude a souligné que, dans le processus de gestion des conflits, les chefs de quartier et les imams jouent un rôle capital. Cependant, ces autorités présentent aussi des limites : elles peuvent manquer d'impartialité et ne pas toujours prendre en compte les intérêts des déplacés, qui ne sont pas intégrés aux structures coutumières locales. En cas d'échec des conciliations coutumières, les autorités administratives (préfet) et judiciaires prennent le relais. Leur intervention contribue à formaliser le règlement des litiges, mais elle demeure souvent limitée par son éloignement des populations et par la lenteur des procédures administratives. Dans ce contexte, l'articulation entre les mécanismes coutumiers et les institutions étatiques demeure fragile, ce qui alimente, et parfois renforce, la méfiance des populations à l'égard de l'État. La complémentarité entre ces niveaux d'autorité constitue un enjeu majeur pour renforcer la gouvernance locale. Toutefois, il n'en demeure pas moins que ces acteurs mènent une gestion arbitraire dans certains cas, comme l'ont souligné Cees et al. (2016). Selon une étude sur le développement du pastoralisme au Sahel, les structures de résolution des conflits contradictoires et arbitraires, qu'elles soient traditionnelles ou gouvernementales, constituent des facteurs d'accélération de la transformation des conflits en violence au Sahel (Cees et al., 2016).

L'analyse des mécanismes de résolution des conflits montre que, malgré une pluralité d'approches (coutumières, religieuses, institutionnelles), l'efficacité de ces dispositifs reste limitée face à l'ampleur et à la complexité des tensions. Les modes traditionnels de régulation, centrés sur la médiation et le recours au Coran, conservent une légitimité sociale, mais s'avèrent insuffisants pour traiter des litiges impliquant des populations nouvellement arrivées, dont les attentes et les besoins ne sont pas pris en compte. De plus, les dispositifs institutionnels souffrent d'un manque d'accessibilité et de lenteur, ce qui en réduit la pertinence dans des contextes de crise. Volker et al. (2009) avaient souligné ce constat en remarquant que « les systèmes de gouvernance et de régulation dans un contexte postcolonial sont hybrides, mêlant institutions modernes et structures coutumières, mais ces hybrides peinent à être efficaces sans coordination claire ». Cette situation souligne l'importance de mécanismes hybrides capables d'articuler la légitimité communautaire et la reconnaissance légale.

L'étude a également mis en évidence l'émergence de dispositifs hybrides du code rural, notamment les commissions foncières de base (COFOB), les conventions locales de gestion des ressources et les cadres de concertation HIMO. Quoi qu'elles soient, pour la plupart, impulsées par la volonté de l'État de formaliser les mécanismes locaux (à l'image des commissions foncières), ces dispositifs montrent la capacité des communautés

à expérimenter des formes de gouvernance adaptées au contexte. Cependant, du fait que les acteurs qui les constituent sont les mêmes acteurs locaux de la gestion traditionnelle des conflits, le recours à ces cadres est assimilé par les communautés au recours aux acteurs pris individuellement (autorités traditionnelles, par exemple). Ils constituent toutefois des leviers prometteurs pour institutionnaliser une gestion inclusive et participative des ressources naturelles, à condition d'être soutenus par des politiques publiques cohérentes et adaptées au contexte actuel de la région de Diffa, marqué par la présence prolongée des déplacés et leur cohabitation avec les hôtes. Hamet Mahamane et al. (2023) ont constaté que, dans la ville de Diffa, des mécanismes officiels de gestion des conflits, tels que la commission foncière communale (COFOCOM) et la commission foncière de base (COFOB), jouent un rôle important dans la prévention et la gestion des conflits.

Conclusion

Cette étude, conduite dans la région de Diffa, a permis d'analyser (i) les déplacements de populations et les conflits liés à la gestion des ressources naturelles et (ii) les interrelations entre les deux. L'étude a mis en lumière que les dynamiques conflictuelles dans la région de Diffa sont étroitement imbriquées avec l'accès aux ressources naturelles, les déplacements forcés de populations et les tensions sociales.

Les résultats de l'analyse en composantes principales (ACP) ont permis de distinguer trois pôles majeurs de conflits : les conflits productifs et sociaux internes, les conflits liés à la cohabitation et à l'usage des ressources partagées, et les conflits spécifiques et marginaux. L'analyse révèle que la rareté croissante des ressources, exacerbée par les aléas climatiques et la pression démographique, constitue un facteur déterminant de l'émergence et de l'intensification de ces conflits. L'étude montre également que les déplacements massifs liés à l'insécurité reconfigurent les rapports sociaux et fonciers, en accentuant la compétition, mais aussi en ouvrant de nouvelles opportunités économiques.

Par ailleurs, les mécanismes endogènes de gestion (conciliation coutumière, recours religieux, conventions locales) jouent un rôle central, même si leurs limites apparaissent face à la complexité croissante des conflits. L'analyse met toutefois en évidence que si les approches coutumières conservent une forte légitimité sociale, elles montrent leurs limites face à la complexité des enjeux contemporains, notamment ceux liés à la mobilité des populations, à la pression foncière et à la pluralité d'acteurs intervenant dans la gouvernance locale. Les dispositifs institutionnels, malgré des avancées normatives, restent souvent perçus comme distants ou inefficaces, en raison de lourdeurs administratives et d'un déficit de proximité. L'émergence de mécanismes hybrides – tels que les COFOB, les COFOCOM, les conventions

locales de gestion ou les cadres de concertation – révèle cependant une dynamique positive d'adaptation. Ces espaces traduisent une volonté des communautés et de l'État d'articuler la légitimité coutumière et la reconnaissance légale. Toutefois, leur efficacité dépend encore de leur appropriation locale, de la clarté des mandats et du soutien politique et institutionnel dont ils bénéficient, mais aussi, et surtout, de leur adaptation au contexte de la zone.

En somme, les conflits observés ne relèvent pas seulement d'une lutte pour les ressources matérielles, mais traduisent également des inégalités sociales, des fragilités institutionnelles et des recompositions territoriales profondes. Comprendre ces dynamiques est essentiel pour proposer des réponses adaptées, capables de renforcer la résilience des communautés locales. L'enjeu central demeure la capacité des institutions à articuler la coexistence de plusieurs systèmes normatifs avec une vision cohérente du développement territorial et de la paix sociale dans un environnement nouveau.

Conflit d'intérêts : Les auteurs n'ont signalé aucun conflit d'intérêts.

Disponibilité des données : Toutes les données sont incluses dans le contenu de l'article.

Déclaration de financement : Les auteurs n'ont obtenu aucun financement pour cette recherche.

Déclaration relative aux participants humains : Cette étude a été approuvée par la Direction de la Recherche et des Relations Extérieures de l'Université Abdou Moumouni de Niamey/Niger (Autorisation de Recherche N°0030/UAM/R/SG/DRRE), et les principes de la Déclaration d'Helsinki ont été respectés.

References:

1. Abdoukadi, L., Boubacar, Y., and Philippe, L. (2018). "Pastoral and agropastoral household economy in the region of Diffa (Niger): between poverty and vulnerability". *Journal of Animal & Plant Sciences*, 2018. Vol.38, Issue 3: 6326-6335
2. Adam, H. (2022). "Boko Haram: the impacts of insurgency on Pastoralists and Farmers". Dans *Afrique contemporaine* 2022/2 N° 274, pages 163 à 169 Éditions Association Nouvelle Afrique contemporaine ISSN 0002-0478 DOI 10.3917/afco1.274.016. Article disponible en ligne à l'adresse <https://shs.cairn.info/journal-afrique-contemporaine-2022-2-page-163?lang=e>

3. Aissétou, DY. (2023). Ressources naturelles et gestion des conflits ; cours à l'Université Abdou Moumouni, Niamey, Niger, 100p.
4. Aissétou, DY., Diallo, DB., and Juliette, KB. (2015). The "W" International Peace Park: Transforming Conservation and Conflict in West Africa. PP. 127 -140 Peace Parks. Conservation and Conflict Resolution edited by Saleem H. Ali. The MIT Press Cambridge, Massachusetts, London, England.
5. Cees, D. H., Etienne, D., Bernard, G. and Catalina, Q. (2016). "Pastoralism Development in the Sahel. A Road to Stability?". World Bank Group.
6. Cochran, WG. (1977), Sampling Techniques, 3rd Edition, Wiley.
7. Comité d'Organisation de Diffa N'Glaa (CODN), 2020. Étude d'Impact Environnemental et Social des projets d'aménagement, de pavage et de réhabilitation des routes de la ville de Diffa dans le cadre du Programme Diffa N'Glaa d'environ 25 km, 161p. [Rapport-dEtude-dImpact-Environnemnatl-de-Social.pdf](#)
8. Conseil Régional de Diffa (CRD), (2015). Plan de développement régional de Diffa, 2016-2020 Version Finale, 272p. <https://crdia.org/wp-content/uploads/2021/09/Version-Finale-PDR-Dia.docx>
9. Cyprien D. (2018). « La protection de l'environnement en période de conflit armé. Mémoire pour le Master 2 Droit public général ». Université de Rennes 1 Faculté de Droit et de Science politique, 120 p.
10. Emmanuel, C., Olivier. L., Christian, S. et Catherine, B. (2020). Conflits et violences dans le bassin du lac Tchad : Actes du XVIIe colloque Méga-Tchad. Nouvelle édition [en ligne]. Marseille : IRD Éditions, 2020 (généré le 18 décembre 2020). Disponible sur Internet. ISBN : 9782709928298. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.38242>.
11. FAO, (2021). Le Niger – Analyse des conflits liés à la transhumance dans la région de Diffa : Note de synthèse. 16p.
12. Hamet Mahamane, MB., Biri, B. et Mechergui, R. (2023). « Typologie de conflits ruraux et mécanisme de résolution dans la région de Diffa : cas de la commune urbaine de Diffa ». ISSN 2605-6496. Journal of the Geopolitics and Geostrategic Intelligence, Vol. 4, No°2,pp 153-169 May 2023.
13. Hamit Kessely, B. (2020). Migration sous contrainte et vulnérabilité dans l'accès aux ressources et aux services sociaux de base des déplacés de Kimiti, Est du Tchad. Thèse Unique de Doctorat en Géographie. Spécialité : Géographie des migrations. Université Abdou Moumouni de Niamey.

14. Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), (2023). Rapports sur le retour des réfugiés, 5p.
15. Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), (2023). Niger : Situation des réfugiés et des personnes déplacées, 16p.
16. Institut National de la Statistique (INS), (2016). Monographie Régionale de Diffa. Monographie Regionale Diffa.pdf
17. Institut National de la Statistique (INS), (2016). Projections démographiques du Niger Horizon 2012-2024, PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES DU NIGER
18. Kabirou, HA. (2025), Caractérisation des conflits liés à la gestion des ressources naturelles face aux déplacements de populations dans la région de Diffa. Mémoire pour le Master ès –Sciences Agronomique. Faculté d’Agronomie, Université Abdou Moumouni de Niamey. 56 pages.
19. Mark, M. (2012). “Pastoral intensification in West Africa: implications for sustainability”. Journal of the Royal Anthropological Institute (N.S.) 18, 418-438 © Royal Anthropological Institute 2012.
20. Nathan, N. et Nancy, Q. (2012). Aiding Conflict: The Impact of U.S. Food Aid on Civil War. NBER Working Paper 17794.
21. OCHA Niger (2024). Diffa - Situation des mouvements de populations dans la région (Au 30 avril 2024) (Niger : Diffa - Situation des mouvements de populations dans la région (Au 30 avril 2024) | OCHA).
22. Organisation internationale pour les migrations (OIM), (2023). Glossaire sur la migration, 248p
23. Rabiou, H., Mahamane, M., Issaharou-Matchi, I. et Mahamane A. (2019) Impact de l’installation des Camps des Réfugiés, Retournés et Déplacés sur l’exploitation des Ressources Ligneuses dans la Région de Diffa. *European Scientific Journal*, December 2019 edition Vol.15, No.36 ISSN: 1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431 <http://dx.doi.org/10.19044/esj.2019.v15n36p118>
24. Réseau Ouest Africain pour l’Édification de la Paix (WANEP), (2020). Atténuer les conflits agropastoraux en Afrique de l’Ouest : la nécessité de réviser les moyens d’actions pour l’application effective des recommandations. Rapport thématique, 9p.
25. Salisu, I. H., Ahmed, U. and Usman, GU. (2021). Resource Conflict and Environmental Challenges in the Lake Chad Basin: An Analysis of the sedentary farmers and Nomadic Pastoralists Conflict in Nigeria. Department of Political Science, Federal University of Kashere P.M.B 0182, Gombe State-Nigeria.

26. Thomas, FH-D. (1994). "Environmental Scarcities and Violent Conflict: Evidence from Case". *International Security*, Volume 19, Number 1, Summer 1994, pp. 5-40 (Article)
27. Tor, A., Koffi, A., Halvard B. and Jill TB. (2012). "Does Climate Change Drive Land-Use Conflicts in the Sahel?". *Journal of Peace Research* 2012 49: 97 DOI: 10.1177/0022343311427343. The online version of this article can be found at <http://jpr.sagepub.com/content/49/1/97>
28. Volker, B., Anne, B., Kevin C. and Anna N., (2009). "Building Peace and Political Community in Hybrid Political Orders." *International Peacekeeping*, 16(5), 599–615.